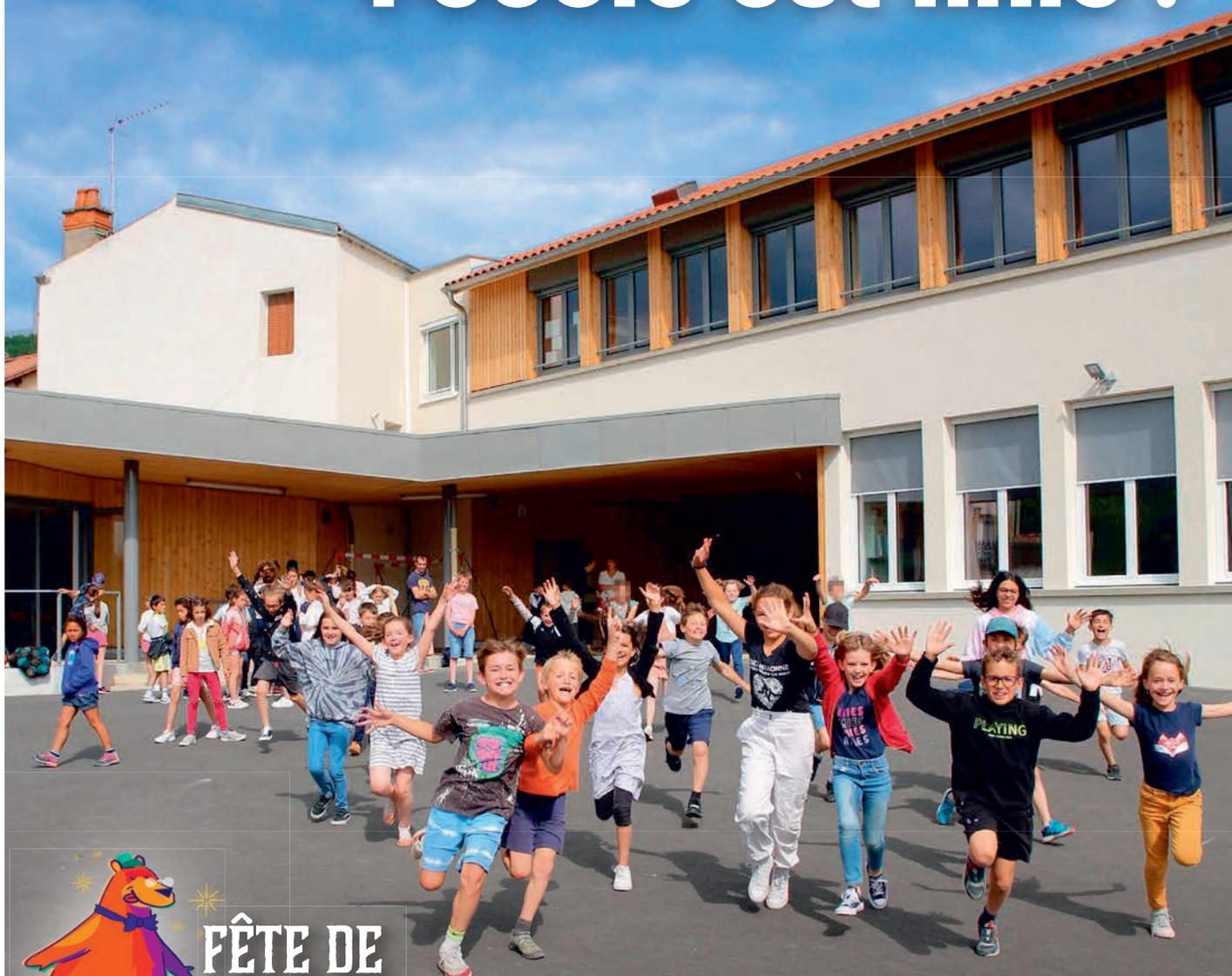


Mais oui, mais oui, l'école est finie !



FÊTE DE
CEYRAT

25 et 26
juin 2022

DOSSIER

Extension de l'école élémentaire
de Boisséjour

DOSSIER

Rénovation thermique de
l'Espace Culture et Congrès



DOME
PISCINES

SPÉCIALISTE CUVE MONOBLOC
BÉTON ARMÉ ÉTANCHE
BASSIN - SPAS DE NAGE
HAMMAM - SAUNA - ABRIS

Coque Polyester PPP - Carrelage - Enduit
Liner - Aménagements extérieurs

Cédric GRENET

Ceyrat - 06 58 83 92 88

domepiscines63@gmail.com



FORMULES JARDINS
Ensemble
plantons votre décor

ZAC du Roc de Jourmiat
63122 CEYRAT

04.73.15.48.46
contact@formulesjardins.fr

www.formulesjardins.fr

CONCEPTION
CREATION
ENTRETIEN

50% de crédit d'impôt
services à la personne

TAXIS GALLIOT

04 73 79 43 96

Nicolas 06 85 50 20 00

TOUS TRANSPORTS : médicaux - gare - aéroport

AUTORISATIONS
DE
STATIONNEMENTS



Clermont-Fd n°19
Ceyrat n°1
Parent n°1

4 chemin des Roudadoux - 63122 CEYRAT

taxi.ng63@orange.fr

UN JARDIN
UN SERVICE

Paysagiste

AMÉNAGEMENT
CRÉATION

ENTRETIEN (CONTRAT ANNUEL)

Grâce à l'adhésion de notre entreprise
à la coopérative ACCÈS SAP :

BÉNÉFICIEZ DE
-50%
DE RÉDUCTION
DU CRÉDIT D'IMPÔT

sur les
prestations
d'entretien
de jardin.

ACCÈS
Coopérative

Devis gratuit

RIBAL Charles-Henri

26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT

1jardin1service@gmail.com

04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19

id
Imprimerie
DECOMBAT

MISE EN PAGE - IMPRESSION OFFSET
IMPRESSIION NUMÉRIQUE ET GRAND FORMAT

25, RUE GEORGES CHARPAK
ZONE DES MONTELS III BP 49 - 63118 CEBAZAT

04 73 25 06 62

accueil@imprimerie-decombat.com

2^e site de production : 5 bis, rue Gustave Eiffel - 15000 AURILLAC

www.imprimerie-decombat.com

Merci

aux annonceurs qui contribuent
à l'information municipale dans

CEYRAT MAGAZINE
BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

SOMMAIRE

DOSSIER ESPACE CULTURE ET CONGRÈS

pages 4 et 5

DOSSIER ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BOISSÉJOUR

pages 6 et 7

TRAVAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

pages 8 et 9

SOLIDARITÉS

page 10

URBANISME

page 11

ENVIRONNEMENT

pages 12 et 13

VIE LOCALE

page 14

VIE ASSOCIATIVE

pages 15 à 17

TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

page 18

ÉTAT CIVIL / AGENDA

page 19

Nos services sont ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h.

☎ 04.73.61.42.55

🌐 www.ceyrat.fr

✉ mairie@ceyrat.fr

📘 facebook.com/villedeceyrat/

EDITÉ PAR LA VILLE DE CEYRAT

Directeur de la publication : Anne-Marie Picard

Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat

Impression : Imprimerie Decombat 04.73.25.06.62

Régie Publicitaire : Italique 04.73.14.00.01

Chef de publicité : Christiane Jalicon

Tirage : 3600 exemplaires



ANNE-MARIE PICARD

Maire de Ceyrat

Vice-présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole

ÉDITORIAL

Ceyratoises, Ceyratois, chers amis,

Nos habitudes de vie reprennent un cours assez normal avec la levée des contraintes sanitaires et cela donne à chacun l'opportunité de reprendre des interactions sociales à titre individuel, familial, professionnel, collectif, associatif... Nous souhaitons ardemment que l'engagement citoyen et associatif en particulier retrouve un niveau synonyme de vivre ensemble et de cohésion au sein de la société.

Malgré les doutes et crises, malgré l'effondrement des forces politiques traditionnelles et une montée de positions quelquefois populistes voire radicales, nos institutions républicaines fonctionnent. Mais le Président de la République réélu et le nouvel exécutif gouvernant la France doivent être pleinement mobilisés et particulièrement vigilants quant aux olivages et tensions qui existent au sein de la société. La composition de l'Assemblée Nationale sortie des urnes le 19 juin donne l'orientation et la lisibilité de la ligne politique pour les 5 ans à venir sans toutefois être synonyme d'une confiance aveugle. Il ne faudrait pas que les crispations génèrent des mouvements sociaux et que la violence éclate dans l'espace public.

Les contextes géopolitiques international et européen ont, et auront, des conséquences sur notre vie et nos projets. Cela est déjà le cas avec l'inflation, le coût de l'énergie, les difficultés d'approvisionnement et les délais de livraison. Le marché de l'emploi est lui aussi complexe et tendu avec des difficultés accrues pour les recruteurs, qu'ils soient publics ou privés, et des salaires qui n'évoluent pas autant que l'inflation.

Autre élément, les évolutions climatiques amènent des périodes d'intensité et d'excès que nous ne connaissons pas sous nos climats tempérés. L'incendie qui a détruit 1ha de forêt le week-end de l'Ascension en est l'illustration. Les périodes chaudes, les périodes sèches et l'absence d'eau, les dégâts des orages ou les risques d'inondation, l'impact sur la faune et la flore et notamment notre forêt, voilà de nouveaux risques et une nouvelle donne qu'il nous faut essayer d'intégrer dans nos politiques publiques. Nous lançons d'ailleurs avec l'ONF et de nombreux partenaires une étude dont l'objectif est de sauvegarder notre forêt par un plan d'action adapté.

L'ensemble de ces éléments d'appréciation du monde dans lequel nous vivons, l'appréhension des enjeux et menaces doivent nous aider à « penser global pour agir local » car nos domaines d'intervention communale doivent être cohérents et aller dans le bon sens, celui de la préservation du bien commun.

En termes de gouvernance, je me réjouis que nos décisions et nos responsabilités, au niveau de l'exécutif et du conseil municipal, niveau de la démocratie représentative, soient confortés voire aiguillés par une démocratie participative bien vivante ; conseil municipal des jeunes, conseils de quartier ou conseil de l'environnement : tous ces lieux d'échanges et de propositions éclairent notre vision et connaissance des sujets et notre capacité à décider pour la commune.

Notre budget est voté, les plans pluriannuels d'actions et d'investissement sont enclenchés et les projets s'enchaînent et s'enchaîneront désormais, c'est ce que ce nouveau bulletin d'information illustre : petits et grands projets, animation et fonctionnement, investissement et développement, sécurité et qualité de vie... Je tiens notamment à souligner les travaux de modernisation et sécurisation de l'éclairage public dont la 1^{ère} tranche était impérative (sécurité des équipements et des personnes) ainsi que l'entrée en phase préparatoire du dossier de la rénovation énergétique de l'Espace Culture et Congrès : les travaux commenceront dès septembre 2022, jusqu'en juin 2023, et nous proposerons des alternatives pour la vie associative pendant les travaux.

Pour terminer et en vous souhaitant un bon été, nous pouvons nous réjouir de la solidarité et générosité ceyratoises avec l'accueil des familles d'Ukrainiens dans des logements communaux ou chez des particuliers. Nous les aiderons le temps qu'il faudra en espérant qu'ils puissent retrouver leur pays et leurs racines lorsque cela sera possible.

Bien à vous
Anne-Marie Picard

Un choix stratégique

Pannes régulières de chauffage, fuites dans la toiture... depuis plusieurs années l'Espace Culture et Congrès souffre de désordres récurrents. Construit il y a presque 35 ans, ce bâtiment emblématique de la vie associative et culturelle ceyratoise a donc grand besoin d'être rénové, même si sa conception initiale était qualitative.

Du Centre communal de la vie associative culturelle et de loisirs à l'ECC d'aujourd'hui... et demain

Les premiers plans du cabinet d'architectes Bulit et Prugnot remontent à 1986. Il y a plus de 35 ans, Henri Biscarrat (Maire de 1977 à 1995) avoua un lieu dédié aux associations et aux animations, trait d'union entre les habitants de Ceyrat et Boisséjour. Inauguré en 1989, le centre communal de la vie associative culturelle et de loisirs est un bâtiment de près de 1 800m². Il est aujourd'hui devenu indispensable à la vie de la commune et plébiscité par les associations qui le voudraient même plus grand. L'équipe municipale avait envisagé la création d'une extension. Dans l'immédiat, l'idée a été repoussée au vu des coûts estimés. La mise en accessibilité obligatoire et la réhabilitation thermique indispensable à un fonctionnement rationalisé de l'ECC (comprenant les travaux de toiture) ont été prises en compte dans le programme récemment validé.

Décret « Tertiaire »

Le Code de la construction et de l'habitat confirme les prescriptions du décret « Tertiaire » en instituant, pour les bâtiments à usage tertiaire dont la surface de plancher est supérieure à 1000 m², une obligation de mise en œuvre d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale à hauteur de -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050.



Le principe de la chaufferie bois granulés

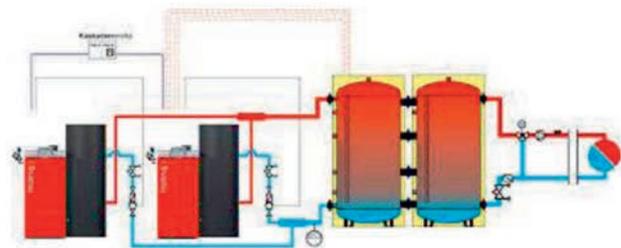
Conception silo / chaufferie bois granulés

Silo granulés

- > Silo textile intérieur
- > Extraction vis / pneumatique
- > Capacité silo 30 m³ (20 m³ utile)
- > Consommation bois granulés 39 t/an ou 61 m³
- > 3 à 5 livraisons /an

Chaufferie bois

2 chaudières bois 2 x 100 kW
+ ballons tampons 2 x 1 500 l



Un financement européen



Le choix d'un grand chantier de rénovation énergétique avec un coût d'opération de plus de 1.7 million d'euros TTC est un choix stratégique mûrement réfléchi en faveur de la transition écologique. Il repose sur un accord de financement obtenu auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif REACT-EU FEDER.

L'aide a été notifiée à hauteur de 80% des travaux de réhabilitation énergétique soit 1 046 417€ sur la base d'une estimation travaux faite en novembre 2021. À la suite de la validation de l'avant-projet fin mars, une demande de réactualisation de la subvention a été présentée à la Région, autorité gestionnaire des fonds européens. La subvention sollicitée pourrait ainsi s'élever à 1 237 520 €.

pour la transition écologique

1 571 400 € HT de travaux dont 98 % pour la réhabilitation énergétique

Le diagnostic du bâti fait apparaître des consommations d'énergie importantes dont 89% peuvent être allouées au chauffage. Avec le renchérissement des coûts du gaz et de l'électricité, les frais d'éclairage et de chauffage de l'ECC deviennent prohibitifs. C'est le second plus gros consommateur en énergie des bâtiments municipaux (classé E).

La réhabilitation énergétique de l'ECC porte sur le système de chauffage et l'enveloppe du bâtiment mais n'en modifie pas la structure globale ni l'agencement interne. Les changements seront donc peu apparents même s'ils sont profonds. L'objectif des travaux est d'offrir un plus grand confort aux usagers, de favoriser la maîtrise des coûts d'exploitation, de réduire la consommation d'énergie finale/m² d'au moins 40% et de limiter les émissions de CO₂.

Sur un montant total de travaux HT de 1 571 400 € (hors coût ingénierie), environ 1/3 sera consacré à la toiture, 1/3 au système de chauffage-ventilation et 1/3 à tous les autres travaux dont l'isolation et l'électricité.

1/ Toiture



Le désamiantage et la dépose complète de l'existant sont un passage obligé (2 000 m² de tuiles posées sur du fibrociment contenant de l'amiante). La charpente ne peut pas recevoir de charge supplémentaire, la nécessité d'y

ajouter un complément d'isolation afin de respecter la réglementation impose une couverture plus légère que les tuiles actuelles ; le toit conservera néanmoins un aspect tuile. L'étanchéité sera également reprise.

2/ Chauffage et régulation

Les chaudières gaz seront remplacées par une chaufferie bois granulés située au sous-sol. Le temps de retour sur investissement est évalué à 7 ans. Les matériels de chauffage et de ventilation (convecteurs et aérothermes) seront remplacés. La salle 1 gardera son plancher chauffant et sera équipée d'une centrale double-flux. Une gestion technique centralisée est prévue. Les circulations d'air et le renforcement de l'isolation permettront une climatisation passive du bâtiment ne justifiant pas de système de climatisation.

3/ Isolation, électricité et autres travaux

Isolation : Elle concernera l'intérieur (doublage des parois non isolées) et l'extérieur. Les portes vitrées actuellement en simple vitrage seront remplacées par des menuiseries double vitrage en aluminium.

Le sas d'entrée principale et la verrière sont maintenus pour conserver une bonne luminosité naturelle. L'ensemble menuisé de cette entrée sera repris en mur ossature bois isolé.

Une centrale électrique de pilotage des ouvertures d'aération sera installée ainsi que des brise-soleil.

Électricité : L'ensemble de l'éclairage normal et de sécurité du bâtiment sera remplacé par des sources LED à l'exception des éclairages spécifiques type scénique et d'exposition.

Autres travaux : Des ventouses électromagnétiques seront installées sur toutes les entrées. Les sanitaires (lavabos, wc, douches) seront changés. Des travaux divers de plâtrerie-peinture-revêtement seront réalisés ; aucune rénovation à visée purement esthétique n'est financée. Un monte-charge sera installé entre le sous-sol et la salle 1. À l'extérieur, les places de stationnement PMR seront redessinées et accompagnées d'un cheminement éclairé.

Les principales étapes du projet : un calendrier serré

Avril 2021. Diagnostic énergétique.
Pré-étude de réhabilitation.

Septembre 2021. Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre avec une tranche ferme pour le chauffage et une tranche optionnelle soumise à l'obtention des financements nécessaires.

Octobre 2021. Choix du maître d'œuvre : groupement Euclid Ingénierie-Bonnicel Architecte.

Finalisation de la demande de subvention européenne

Janvier 2022. Étude Adhume et étude d'approvisionnement chauffage BE Euclid Ingénierie.

Choix de la chaufferie bois.

Février 2022. Validation des études d'avant-projet sommaire.

Mars 2022. Validation des études d'avant-projet définitif à hauteur de 1 571 400 € HT.

Notification par la Région de l'aide FEDER-REACT EU.

Affermissement de la tranche optionnelle de travaux.

Mai 2022. Validation du projet et planning de réalisation.

Juin 2022. Réunion d'information et de concertation avec les associations utilisatrices de l'ECC.

Lancement de la consultation des entreprises.

Juillet 2022. Signature des marchés publics de travaux.

Juin 2023. Fin des travaux.

Une école agrandie et modernisée



Les travaux d'extension-réhabilitation de l'école élémentaire de Boisséjour viennent d'arriver à leur terme. Enfin ! À la place d'un établissement trop petit et vieillissant, les enfants bénéficient de nouveaux locaux agrandis, modernisés et plus adaptés aux pratiques pédagogiques d'aujourd'hui.

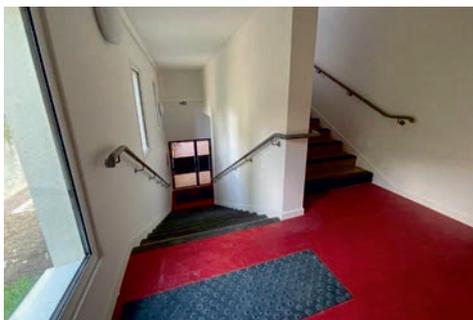
Le suivi de cette opération n'a pas été un long fleuve tranquille : marchés attribués et signés par l'ancien maire avant même l'obtention du permis de construire, difficile coordination du chantier par le maître d'oeuvre, impact de la COVID-19, aléas de certaines entreprises... La commission de sécurité a rendu un avis favorable à l'ouverture de l'extension le 24 mars 2022. Les constructions modulaires provisoires nécessaires au fonctionnement de l'école durant la période de travaux ont été enlevées, libérant ainsi la cour de récréation et la place de Nemi. Les aménagements intérieurs ont été réalisés pendant le mois d'avril et ont permis d'accueillir enseignants et enfants

pour la rentrée des vacances de printemps.

Le coût total de l'opération avoisinera 1 700 000 € TTC (incluant travaux, études, ingénierie...). La commune a obtenu 645 000 € de subventions (230 000 € DETR État, 225 000 € Conseil départemental du Puy-de-Dôme, 100 000 € Région Auvergne Rhône Alpes, 90 000 € Clermont Auvergne Métropole). La participation communale s'élève ainsi à un million d'euros, somme empruntée en 2021. Il reste encore quelques factures à payer avant d'établir le bilan financier final.

Malgré de nombreuses péripéties et des retards d'exécution dans les travaux, la nouvelle école élémentaire de Boisséjour est aujourd'hui un très bel équipement de qualité dont profitent les écoliers de Boisséjour.

L'inauguration sera organisée courant septembre et une journée portes ouvertes sera prochainement proposée afin de permettre à tous de visiter les nouveaux locaux.



Aménagement de la cour de récréation

Une réflexion concernant les possibilités d'aménagement de la cour de récréation sera prochainement menée. Équipes enseignante et pédagogique, écoliers et parents d'élèves pourront travailler de concert avec la commune et penser la cour de récréation de demain : zone de jeux, zone sportive, zone de repos...

Mon école c'est la plus belle



La directrice de l'école élémentaire de Boisséjour, Tracy Quintard, ne cache pas son enthousiasme : l'école est magnifique ! « Nous avons déménagé les classes juste avant les vacances scolaires de printemps. Cela nous a permis de pouvoir continuer l'aménagement et la décoration hors

période de classe, et ainsi d'offrir aux enfants des espaces aménagés et fonctionnels dès la reprise de l'école après les vacances. Les locaux sont vraiment lumineux, agréables... Cela va être un bonheur pour le corps enseignant et pour les élèves de pouvoir profiter d'une si belle école ».

Paroles d'enfants

Parce que les principaux utilisateurs sont essentiellement les enfants, il était important de recueillir leurs impressions !



“ LES TRAVAUX ONT ÉTÉ UN PEU LONGS, MAIS ON EST TROP CONTENTS ÇA VALAIT VACHEMENT LE COUP ! ”

- C'est super cool, on est les premiers à utiliser la nouvelle école et on a trop de la chance !
- L'école a été rénovée parce qu'avant, elle était super moche. Maintenant, c'est la plus belle école qui existe !
- Tous les enfants vont vouloir venir dans notre école maintenant.
- Il y a même des lumières qui s'allument toutes seules quand on passe, c'est génial !
- Même la sonnerie de récré a changé.



VACANCES DE PRINTEMPS À L'ACCUEIL DE LOISIRS



Lors des vacances de printemps, les enfants de l'ALSH ont pu jouer, se maquiller et se déguiser en pirates. Ils ont également participé à une chasse au trésor.

REPAS EUROPÉENS DANS LES CANTINES SCOLAIRES



Découverte de la Belgique au travers de Bruxelles, capitale de l'Europe, avec ses célèbres gaufres

Dans le cadre du « Joli mois de l'Europe », une semaine découverte des plaisirs culinaires européens a été proposée aux écoliers déjeunant dans les cantines scolaires de Boisséjour et Ceyrat.

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES NID DOUILLET



Anne-Marie PICARD, maire de Ceyrat, et Emilie TRAMOND, adjointe en charge de l'enfance, visitent la MAM Nid Douillet installée dans le quartier La Beaumière.



Le bâtiment de « L'îlot câlin » possède des qualités esthétiques et fonctionnelles indéniables, mais il est difficile de s'y protéger des fortes chaleurs malgré l'installation de ventilateurs et de climatiseurs mobiles. Afin de garantir le bien-être des tout-petits, la commune va engager des travaux de climatisation visant à améliorer le confort thermique des locaux. Le système choisi répondra aux normes réglementaires et sera spécifiquement adapté à la petite enfance. La consultation des entreprises vient d'être lancée avec pour objectif de réaliser les travaux pendant la période de fermeture de l'établissement du 23 juillet au 15 août.

CAMPING LE CHANSET

Des interventions viennent d'être réalisées au camping municipal Le Chanset : pose de volets roulants, vérification de conformité électrique, remplacement d'extincteurs et changement de la chaudière (environ 25 000 € TTC).

MOULIN DE LA TRANCHÈRE



Acheté à la fin du dernier mandat, le Moulin de la Tranchère ne répond pas aux normes de sécurité et nécessite des travaux pour répondre aux exigences d'un site recevant du public (ERP). Des travaux d'électricité et de reprise de toiture vont être entrepris dans les prochains mois.

MACHINE À BOIS

La commune se dote d'un nouvel équipement. Il s'agit d'une machine à bois (combiné 5 opérations) pour l'atelier de menuiserie (12 300 € TTC) permettant des travaux en régie par l'équipe technique.

Du bel ouvrage îlot Varenne

Les travaux d'aménagement de l'îlot Varenne dans le bourg de Ceyrat poursuivent leur avancée.



Les murets sont bâtis en pierre avec mortier à base de chaux. La plupart des pierres proviennent du chantier lui-même et ont été conservées après les démolitions pour être réutilisées, notamment les belles pierres d'angle et les linteaux en pierre de Volvic. Ce parti-pris rend l'ouvrage plus complexe et

le savoir-faire du maçon s'avère essentiel. Une partie du bâti ancien a également été préservée pour créer une terrasse au-dessus de la cave existante. La réalisation se veut qualitative et esthétique, respectueuse du caractère des cœurs de bourg. Toute la visibilité de cette nouvelle place est dégagée.

Intervention du Blow Patcher

La chaussée de la commune est en mauvais état en de nombreux points. Depuis de nombreuses années, l'entretien a été négligé et il est difficile aujourd'hui de tout rattraper. Avec le programme à venir de restauration des réseaux d'eaux pluviales et usées proposé par la Métropole, la commune saisit à chaque fois l'occasion pour refaire l'intégralité des chaussées. En attendant ces grands travaux (2022-2026), plusieurs campagnes de rebouchage/goudronnage à l'aide d'une machine Blow Patcher sont entreprises afin d'améliorer le confort et la sécurité de roulage. Pour rappel, ces travaux sont réalisés par la Métropole avec l'enveloppe financière de Ceyrat.



Rénovation de l'éclairage public à Ceyrat

Voilà bien un champ de compétence « un brin compliqué » : depuis 2017, l'éclairage public est une compétence transférée par les communes à Clermont Auvergne Métropole dans le bloc « Espaces publics », au même titre que la voirie ou encore l'eau et l'assainissement.

La facture énergétique de l'éclairage et les frais d'entretien moyens des années précédentes ont donc été transférés à la métropole : environ 102 000 euros/an de coût de l'énergie et 34 000 euros/an d'entretien ou investissement sur les équipements. Cette enveloppe travaux était très insuffisante.

En accord avec les communes, la métropole décide et confie des travaux d'éclairage public au syndicat intercommunal désormais dénommé Territoire d'Énergie 63 (ex SIEG), et ce dernier organise les appels d'offres pour leur mise en œuvre. C'est l'Entreprise Électrique qui intervient sur le territoire de Ceyrat.

Un diagnostic qui appelle une réponse ambitieuse

Partant de là, un diagnostic complet a été réalisé et il illustre d'une part le retard pris par Ceyrat depuis 15 ans en termes de mise à niveau des équipements d'éclairage public, et d'autre part le niveau insuffisant de transfert de 34 000 euros effectué depuis 2017 pour couvrir ces opérations, ce qui est logique puisqu'elles n'étaient pas faites.

Sur les 1 470 points lumineux de la commune, ce diagnostic, parmi les plus mauvais sur toute la métropole, révèle 1/3 totalement obsolète, 1/3 en état moyen, 1/3 en bon état. Il en découle un programme de rénovation prioritaire et un programme d'optimisation du patrimoine en LED. Le conseil municipal a pris conscience de l'enjeu que cela représente et de la nécessité de rattraper ce retard en 5 ans. Il a d'ores et déjà validé les tranches 2022 et 2023.

5 ans de travaux pour rattraper 15 ans de retard

La tranche de travaux 2022 a officiellement démarré depuis février, elle porte sur la mise en conformité des installations d'éclairage public de la commune de Ceyrat pour un montant de 234 000 euros HT de travaux, avec 60% pris en charge par le SIEG et un fonds de concours



à amener par la collectivité locale de 40%, soit 93 600 euros. Ces 93 600 euros seront alimentés par la commune (transfert de charge et fonds de concours). Via la Métropole, Ceyrat paie donc les travaux sur Ceyrat. Il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus.

Le détail des travaux 2022

- mise aux normes des réseaux pour 43 000 euros HT
- mise en conformité des installations d'éclairage public et des armoires pour 164 000 euros HT
- mise en conformité des installations d'éclairage public et mise en sécurité des personnes pour 27 000 euros HT

Pour 2023, il s'agira de la réfection de l'éclairage public en LED (rénovation prioritaire Ballon Fluo et Boules Vétustes) pour un montant de 140 000 € HT avec un taux de prise en charge par le SIEG de 50% et un fonds de concours à amener par la collectivité locale de 50%, soit 70 000 euros. 2024 verra la fin des rénovations prioritaires de même type qu'en 2023 et enfin les rénovations complémentaires se dérouleront en 2025 et 2026.

Vers un éclairage public plus vertueux

Si ces travaux sont peu visibles, ils correspondent toutefois à une vraie ambition de l'ordre de 1 million d'euros dont 500 000 € pris en charge par le SIEG Territoire d'Énergie et 500 000 € par la collectivité locale (commune via métropole). Et, au-delà des euros, il s'agit de rattraper 15 ans de retard sur ce mandat et de devenir plus vertueux en matière de consommation énergétique et de développement durable. **La sobriété énergétique est bien le premier geste à appliquer, mais pour cela il faut mettre en place les équipements aux normes et techniquement adaptés. Il sera alors possible de moduler l'intensité de l'éclairage selon les heures et de réduire ainsi considérablement la pollution lumineuse.**



L'INFO EN +

PLAISIRS GOURMANDS ET ANNIVERSAIRES À L'EHPAD

Depuis le début d'année, les animations autour des plaisirs gustatifs sont de nouveau organisées à l'Ephad Le Lys Blanc. Une fois par mois, un après-midi crêpes ou gaufres est programmé dans chaque unité. Les résidents se regroupent autour de l'odeur des crêpières afin de partager un goûter très apprécié. Il en est de même pour les anniversaires qui sont célébrés chaque mois et pour lesquels les résidents se retrouvent pour chanter et fêter ensemble les natifs du mois.



FLEURS DE PRINTEMPS



Le fleuriste "l'îlot fleurs" d'Issoire a récemment fait une belle surprise aux résidents de l'Ehpad Le Lys Blanc en leur offrant gracieusement de magnifiques fleurs. Lys, roses, gerberas, oeillets... ont ainsi pris place dans des vases et sont venus apporter une touche de printemps dans les espaces communs. Un grand merci pour cette délicate attention.

Analyse des besoins sociaux : les niveaux de vie

Après la photographie de la population ceyratoise, nous ouvrons notre 2^e volet de l'analyse des besoins sociaux : le niveau de vie des Ceyratois.

Le niveau de vie des Ceyratois est globalement élevé : on le constate par le revenu médian. Son montant est de 27 160 euros en 2018, ce qui veut dire que la moitié des foyers ceyratois perçoivent plus. Ce montant est de 24% plus élevé que sur la Métropole clermontoise. De même, le taux de pauvreté est bas, à 6%, et reste stable depuis plusieurs années.

Toutefois, une partie de la population vit dans le risque de la précarité, avec une part non négligeable de personnes dépendant des minimas sociaux pour vivre (791). De plus, par le calcul de l'intensité de la pauvreté à Ceyrat (20,3%), on sait que les situations de pauvreté sont quasi équivalentes dans notre commune à celles rencontrées sur tout le territoire de

Clermont Auvergne Métropole.

Les personnes les plus touchées sont locataires de leur logement, plutôt seules, et ont entre 40 et 59 ans. On remarque qu'à la précarité économique peut s'ajouter l'isolement social. C'est d'autant plus vrai que ces personnes ne sollicitent pas forcément les services sociaux.

Le CCAS fait donc le constat qu'il faut :

- aller à la rencontre des Ceyratois, pour mieux les accompagner et favoriser la mixité sociale, en proposant par exemple des activités pour tout public : ateliers santé, cuisine, ou encore échanges d'expériences ;
- proposer des aides à l'insertion dans la vie sociale, comme une aide à l'inscription dans les associations...

L'aide à domicile à Ceyrat

Les actes de la vie courante sont difficiles ? Votre médecin vous a prescrit des soins infirmiers ?

Trois structures à Ceyrat vous aident à rester à domicile, que ce soit pour des raisons de santé temporaires ou en raison de l'âge.

Le CCAS propose un **service livraison de repas à domicile**. Organisé conjointement entre la Commune et le CCAS, le tarif est fonction des revenus déclarés l'année N-1.

En parallèle, un **service de téléassistance** gratuit est assuré par le Conseil départemental, sur critères. Pour y souscrire, le dossier est à retirer au CCAS de Ceyrat.

Concernant l'**aide-ménagère**, l'ADMR Ceyrat Util propose des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SSAD). Cela englobe l'entretien du logement, l'accompagnement dans la vie quotidienne (courses, préparation de repas)... Il n'y a pas de critère particulier pour faire une demande. Enfin, pour les **soins infirmiers**, c'est le Syndicat Intercommunal de Soins

Infirmiers à Domicile (SSIAD) cantonal de l'Artière qui intervient sur le territoire. Sur prescription médicale, il assure des soins infirmiers mais aussi d'hygiène générale auprès de personnes dépendantes.

Ces organismes disposent toutefois d'un nombre de places limité, mais d'autres prestataires existent. De même, selon conditions, vous pouvez avoir des aides financières.

Sur l'ensemble de ces questions, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de Ceyrat.

Contacts

► CCAS de Ceyrat :

04 73 61 42 55 - ccas@ceyrat.fr

► SSIAD de l'Artière :

04 63 61 46 87 - ssiad63@orange.fr

► ADMR Ceyrat Util :

04 73 61 51 28 - 06 75 30 21 31
admroceyrat@fed63.admr.org

Le Programme Local de l'Habitat



Le Conseil municipal de début mai a tenu un débat nourri sur le PLH, Programme Local de l'Habitat, pour la période 2023-2028, à l'échelle de la métropole, avec une déclinaison pour la commune. Sur cette période de 6 ans, il est prévu la construction de 12 000 logements à l'échelle de la métropole dont 150 sur la commune de Ceyrat. Ce chiffre-objectif inclut les constructions neuves, opérations individuelles ou collectives et les rénovations urbaines. Il additionne l'accession à la propriété, le locatif et le locatif social.

Les élus ont pris connaissance et débattu des secteurs concernés et ont considéré que le nombre de 150 logements pourrait être dépassé, sous réserve du rythme de réalisation des projets identifiés. Le quartier de la Beaumière sera achevé avec une cinquantaine de logements dont 23 en accession sociale à la propriété. Celui du Matharet est initié avec à terme 30 logements dont 10 sociaux. Des opérations de rénovation dans le centre de Ceyrat et de Boisséjour sont par ailleurs prévues. Enfin, deux secteurs constructibles

au plan local d'urbanisme (PLU) pourraient être effectivement urbanisés après étude : le secteur de la Plaine des sports le long de l'avenue de Beaumont, ainsi que le secteur des Pradeaux, mais ce dernier nécessitera une étude et une vision globale. Les élus devront trouver l'équilibre entre développement et attractivité, mixité des équipements, services et de l'habitat, diminution des surfaces à urbaniser, et rattrapage progressif du retard de logements sociaux (13 % actuellement).

Loc'Avantages : un dispositif intéressant



Loc'Avantages permet aux propriétaires de bénéficier d'une réduction d'impôt importante s'ils mettent en location leur bien à un montant inférieur aux loyers du marché local et sous certaines conditions de ressources du locataire.

Plus le loyer est réduit, plus la réduction d'impôt est élevée. Loc'Avantages renforce l'intérêt pour les propriétaires à s'engager dans une démarche solidaire, en leur proposant une solution financièrement avantageuse. Une logique « gagnant-gagnant » qui permet de mieux conjuguer les intérêts des propriétaires et l'intérêt général, en mobilisant plus de logements à

loyers modérés pour des ménages de la classe moyenne ou ayant des revenus modestes.

Il est possible de choisir entre trois niveaux de loyer, qui sont calculés en appliquant une décote au loyer de marché observé sur la commune du logement.

Les taux de décote sont les suivants : 15% pour Loc 1, 30% pour Loc 2 et 45% pour Loc 3. À ces trois niveaux de loyers correspondent des taux de réduction d'impôt différents ainsi qu'un plafond de ressources à ne pas dépasser pour les locataires.

Avec Loc'Avantages, en plus de la réduction fiscale,

les propriétaires peuvent bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux et rénover leur logement.

► **Retrouvez plus d'information ainsi qu'un simulateur sur le site internet de l'Agence nationale de l'habitat :**

www.anah.fr/locavantages

Niveau de loyers	Taux de réduction d'impôt correspondant sans intermédiation locative *	Taux de réduction d'impôt en intermédiation locative *
Loc 1	15 %	20 %
Loc 2	35 %	40 %
Loc 3		65 %

* L'intermédiation locative consiste en l'intervention d'un tiers (agence immobilière sociale ou association agréée par l'État) entre vous et le(s) occupant(s) de votre logement.



L'INFO EN +
CONTENEURS ENTERRÉS



Les installations de conteneurs enterrés se poursuivent sur la commune. Vous pouvez désormais retrouver des bacs pour la collecte du verre à Gravenoire (ancien practice de golf) et sur le petit parking à côté du cimetière de Boisséjour.

PLANTATIONS DE PRINTEMPS



Comme chaque année, les agents des espaces verts ont pris tout le soin nécessaire à la réalisation des plantations de printemps. Les différents massifs de fleurs qui embellissent Ceyrat et Boisséjour sont tous réalisés en pleine terre afin d'être économes en eau.

INAUGURATION D'UNE RUCHE PÉDAGOGIQUE



Une ruche pédagogique et un essaim d'abeilles, offerts par le Rotary Club de Clermont-Ferrand, viennent d'être installés rue de Montrognon. La gestion de la ruche est assurée par Jean-Yves MENGUY, apiculteur Ceyratois.

Assainissement collectif quartier Fontimbert

La commune de Ceyrat a fait réaliser en 2006 une étude des réseaux d'assainissement sur son territoire afin d'établir le Schéma d'Assainissement Communal (SDA).



Le rapport émis a mis en évidence plusieurs anomalies et notamment des inversions de branchement sur la commune :

- Des branchements privés rejetant des eaux usées vers le réseau public des eaux pluviales (cas n° 1).
- Des branchements privés rejetant des eaux pluviales vers le réseau public des eaux usées (cas n° 2).

Ces mauvais raccordements constatés génèrent donc deux problèmes : une pollution du milieu naturel (cas n°1) et d'autre part la surcharge des réseaux publics avec des eaux claires (cas n°2) engendrant par temps de pluie des débordements du réseau d'eaux usées et donc des délestages dans le milieu naturel (pollution du milieu naturel). La Métropole ayant depuis 2017 la compétence assainissement sur la commune de Ceyrat, le service exploitation a débuté en 2018 des investigations sur le lotissement de Fontimbert qui apparaissaient comme étant une zone critique sur ces réseaux d'assainissement. Le rapport stipule que 30 pavillons individuels seraient non conformes.

Démarches engagées sur le lotissement de Fontimbert

Compte tenu des difficultés et

des incertitudes sur ce dossier, la Métropole a envisagé de relancer une étude générale des réseaux du lotissement pour lever les doutes ou confirmer les non conformités vues dès 2006.

Cette nouvelle étude a été confiée au bureau d'études C2EA. Le 28 mars, une réunion publique a permis d'informer les habitants de Fontimbert sur la démarche entreprise.

Mission de l'étude : identifier précisément la position des réseaux publics, faire des inspections chez les riverains dont les raccordements sont non conformes, faire des propositions de travaux sur les réseaux publics à l'aval du lotissement et établir les plans de réseaux pour l'intégration dans le SIG.

Actions à l'issue de l'étude

Pour les riverains concernés par les non-conformités, il leur sera demandé d'effectuer les travaux de régularisation. Pour les aider, il pourra leur être proposé de bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB). La mise en place du dossier de subvention sera expliquée aux riverains concernés lors de la réunion, à l'issue de la prestation du bureau d'études.

Bon à savoir

Depuis 2017 sur la commune de Ceyrat, le diagnostic « Contrôle Assainissement » est obligatoire lors de la vente de chaque maison.

Plan de sauvegarde des forêts de Ceyrat et de Boisséjour

Les forêts de Ceyrat et de Boisséjour subissent depuis quelques années les effets du changement climatique.



Certaines variétés d'arbres dépérissent et sont amenées à rapidement disparaître, avec de lourdes conséquences environnementales.

En s'appuyant sur de nombreux experts tels l'ONF, l'INRAE, la DRAAF, le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne et la Métropole, le Conseil de l'Environnement a proposé

un ensemble de mesures pour enclencher une dynamique de sauvegarde des forêts de Ceyrat et de Boisséjour.

Ces orientations ont été adoptées par le Conseil Municipal lors d'une délibération du 3 mai 2022. Elles vont servir de lignes guides au document de l'ONF « Aménagement forestier » qui donnera les orientations de

gestion de la forêt pour les vingt ans à venir, avec une mise en application progressive.

Ce plan détaillé vous sera présenté lors d'un prochain Ceyrat Magazine une fois établi et validé par le Conseil municipal. Pour mémoire, l'étude de 2012 n'a jamais été validée ni appliquée.

Élagage sous les lignes à haute tension : de nouvelles pratiques à mettre en place

Des travaux d'élagage et d'abattage doivent être réalisés régulièrement sur le territoire afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension et la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages. Nous constatons que ces travaux sont conduits sur la commune de Ceyrat de manière inacceptable sur un plan environnemental et écologique. En effet, plutôt que de sélectionner et traiter les seuls arbres qui présentent un danger pour les lignes, l'opérateur RTE pratique des coupes à blanc sans discernement sur des surfaces très importantes, quel que soit le milieu traversé (forêt, berges de ruisseaux, zone de biodiversité...) et la période de l'année (comme en période de nidification des oiseaux).

À l'heure où la Municipalité, en partenariat avec l'ONF et l'INRAE, met en place un plan de sauvegarde des forêts sectionales de Ceyrat et Boisséjour pour lutter contre les effets du changement climatique, que le Conseil de l'Environnement travaille sur la préservation de la

biodiversité, de telles pratiques de la part de RTE sont intolérables.

Pour ces raisons, le chantier RTE qui avait démarré sous la ligne à haute tension qui surplombe les berges de l'Artière de Boisséjour a été immédiatement stoppé par la Municipalité.

Dorénavant, les conditions de réalisation de ces chantiers devront prendre en compte l'aspect environnemental et écologique du milieu naturel traversé.





Eric EGLI, Anne-Marie PICARD et Viviane REGNAT souhaitent la bienvenue à Adrien TARQUIS et Nicolas DENEQUE

Un centre auditif vient d'ouvrir ses portes au 14 avenue Wilson à Ceyrat. L'établissement vous propose test d'audition, correction auditive, appareillage sur-mesure, bouchons anti-bruit et anti-eau...

CONTACT : 04 73 73 88 77
www.decibels63.fr

CABINET DE SOPHROLOGIE HYPNOSE "LES CLÉS DE CÉLINE"

Sophrologue et hypnothérapeute. Spécialisée en sevrage tabagique et perte de poids. Adultes et enfants. 5 lotissement les Pins à Ceyrat.

CONTACT : 07 62 29 96 99
www.celine63-sophrologue.fr

SALON PANDA'S CUT



Eric EGLI et Viviane REGNAT se sont rendus au salon de coiffure Panda's Cut le jour de son ouverture

Le salon de coiffure Panda's Cut vient de s'installer 5 av. JB Marrou à Ceyrat. Ouverture : lundi 14h-19h, mardi au vendredi 9h-19h et samedi 9h-13h.

CONTACT : 04 73 69 55 01

Ceyrat aux couleurs européennes

Ceyrat poursuit son investissement pour la promotion de l'Europe sur le territoire et vient d'obtenir le Label Ville Européenne.

La charte d'engagement a été signée en présence d'Anne-Marie PICARD, maire de la commune, Eric EGLI, premier adjoint, Catherine GUY-QUINT, ancienne députée européenne, Antoine CHABAL, président des Jeunes Européens France, Giacomo LANZI, président des Jeunes Européens Auvergne et Charlotte LEGRAND, responsable du Centre d'information Europe Direct du Puy-de-Dôme.



Familles ukrainiennes, la commune se mobilise



Immense succès pour le concert solidaire organisé à l'initiative de la commune le 17 mai à l'Espace Culture et Congrès ! L'orchestre à cordes de Lempdes et la compagnie de chant Effata ont trouvé leur public et ont livré devant près de 200 personnes une prestation musicale d'une rare qualité.

Les Ceyratois ont été à la hauteur de l'enjeu et ont su faire preuve d'une grande générosité. Un énorme merci à tous pour les dons recueillis par le CCAS en faveur de l'accueil de familles ukrainiennes à Ceyrat.

Retour en images



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Représentation "Pirates" du cirque Zavattony



Les coups de coeur du Court Métrage 2022

18 juin 1982 - 18 juin 2022 : 40^e anniversaire de Cantaceyrat



Qui aurait pensé lors de ce premier concert que 40 ans plus tard plus de 50 choristes allaient célébrer cet événement ? Certains d'entre nous étaient déjà là, les têtes ont changé mais l'état d'esprit a bien été transmis : plaisir de chanter et convivialité.

Cet anniversaire est aussi l'occasion de mettre à l'honneur Guylène Rodrigues qui dirige Cantaceyrat depuis 10 ans déjà.

En ouverture d'une semaine d'animations musicales auxquelles nous avons souhaité associer d'autres formations ceyratoises, « Carmina Burana », interprété avec

la chorale Voxim dans la magnifique église de St Nectaire. En clôture, le traditionnel concert à l'église de Ceyrat en reprenant un titre de chaque programme que Guylène a proposé depuis 10 ans tandis qu'un medley évoquant des chants des 10 chefs qui l'ont précédée. Pour terminer, anciens choristes et groupe actuel pour la reprise d'un même « Choeur » un chant emblématique de Cantaceyrat.

De belles festivités dans la joie et la bonne humeur qui nous caractérisent !

CONTACT : Ghislaine DA COSTA
06 68 82 04 90

Ceyrat Partage a distribué des chocolats pour Pâques

Afin de respecter la traditionnelle fête de Pâques, et cela depuis de nombreuses années, l'association Ceyrat Partage, présidée par Jacques Dautraix, se rend à l'hôpital d'Estaing offrir des chocolats à tous les enfants du pôle pédiatrique du CHU de Clermont-Ferrand.

Dans le respect des consignes sanitaires, l'association a été reçue par Mylène Devallé, auxiliaire puéricultrice et responsable de l'animation, dans la salle de jeux du service pédiatrique.

Le matin du dimanche pascal, la tradition veut que les enfants parcourent jardins, balcons... à la recherche d'une poule, d'un lapin ou d'œufs en chocolat.

Quel moment merveilleux de voir son enfant découvrir ces succulentes gourmandises !



Malheureusement, certains enfants n'ont pas cette joie, car ils sont en soins à l'hôpital d'Estaing. De quoi faire oublier un instant cette situation à ces jeunes enfants hospitalisés.

Afin de développer ses activités, l'association recherche des bénévoles.

CONTACT : Jacques DAUTRAIX
06 77 81 31 95

COMITÉ DE JUMELAGE CEYRAT ORADEA



Après une longue période à l'arrêt, le comité de jumelage roumain a repris ses activités avec grand plaisir. Suite à l'assemblée générale du 28 février 2022, les statuts ont été modifiés et un nouveau bureau a été mis en place : Martine Duchaine et Marie-Françoise Macel coprésidentes ; Georgette Morange-Tonnerre vice-présidente ; Daniel Thiriet trésorier et Jean-André Sully trésorier adjoint ; Jean-Claude Juillard secrétaire et Sylvie Sannazzaro secrétaire adjointe. Une nouvelle équipe a été également constituée à Oradea en Roumanie. C'est avec plaisir que nous reprenons contact et envisageons des rencontres virtuelles dans l'attente de pouvoir reprendre nos échanges dans nos pays respectifs. Le dimanche 1^{er} mai 2022, notre comité a tenu un stand à la brocante de Ceyrat pour une vente d'artisanat roumain (poupées de collection, dentelles, céramiques, poteries, objets en bois...).

CONTACT : Martine DUCHAINE 06 88 07 86 21

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Près de chez vous, participez en famille ou entre amis aux Virades de l'espoir ! À Ceyrat, rendez-vous le dimanche 25 septembre de 8h à 18h au Gymnase de la Plaine des Sports situé 8 rue de la Paix.

Au programme : randonnées pedestres animées par Auvergn'attitude, parcours vélos, initiation à la marche nordique et biathlon animés par Auvergn'attitude, animations diverses, boutique Vaincre la Mucoviscidose, présence des oiseaux de l'Espoir...

Restauration et buvette tout au long de la journée proposées par les bénévoles de la Virade.

CONTACT : Ingrid GILBERT 06 82 56 76 76

Trois questions à :



“ LA COMMUNE DE CEYRAT EST DOTÉE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS REMARQUABLES ET D'UNE VRAIE RICHESSE DU TISSU ASSOCIATIF. ”

Éric ÉGLI,
1^{er} Adjoint en charge des Sports et des Mobilités

Quels sont les enjeux de la politique sportive ?

La commune possède des équipements et des infrastructures de qualité offrant la possibilité aux Ceyratois de pratiquer des activités sportives dans les meilleures conditions. La densité des équipements sportifs est de 7,61 pour 1 000 habitants alors qu'elle est de 5,5 au niveau national pour les communes entre 2 000 et 10 000 habitants. Ces équipements permettent de répondre à l'accueil des pratiques sportives diverses : compétitions (bon et haut niveau), amateurs, débutants, loisirs, santé.

Rappelons tous les équipements sportifs à la Plaine des Sports André Barroux : une piste d'athlétisme, un terrain de football synthétique avec vestiaires, tribune et club house, deux terrains de tennis extérieurs et deux terrains couverts, un terrain de pétanque avec une salle couverte, le COSEC avec une salle multisports (basket, handball, tennis), une salle pour le tennis de table, une salle pour les arts martiaux et une salle multisports, un City stade en accès libre ; auxquels s'ajoutent à Boisséjour un terrain de pétanque, un terrain de tennis et un terrain de basket. L'enjeu principal est donc de maintenir tous ces équipements en bon état pour les pratiquants. En début de mandat, la nouvelle municipalité a investi pour changer l'éclairage du terrain de foot, du gymnase et du terrain de tennis couvert, s'appuyant sur des subventions allant de 50% à 80% avec des économies d'énergie importantes. Ces investissements continueront pour d'autres équipements durant le mandat.

La Municipalité continuera d'aider, et de soutenir financièrement et logistiquement, les associations sportives avec des subventions et des prêts de matériels pour leurs manifestations. Nous devons enfin compléter l'existant en citant l'Artenium qui est un équipement métropolitain d'envergure.

Quels sont les nouveaux projets sportifs durant ce mandat ?

La grande nouveauté, c'est l'organisation des Olympiades dans le cadre du Label Terre de Jeux Paris 2024 obtenu par la commune en 2020. De 2022 à 2024, environ 300 élèves par an, du CE2 à la 6^e, vont participer à la Plaine des Sports à des ateliers de découverte de plusieurs disciplines sportives : tennis, football, biathlon, tennis de table, VTT, athlétisme, baseball, aérobic, handball et judo.

Autre nouveauté, le retour du cross de Ceyrat le dimanche 27 novembre organisé avec l'Espérance Ceyratoise Athlétisme et son champion Yoan Meudec. Par ailleurs, la Municipalité travaillera en partenariat avec l'Office Municipal des Sports (OMS) pour valoriser et récompenser les bénévoles méritants des clubs ceyratois.

La réfection des équipements sportifs se poursuivra avec notamment le changement de sol dans la salle multisports du COSEC, celui du court de tennis couvert. Enfin, un projet d'installation d'un terrain de padel est à l'étude à la Plaine des Sports.

Comment associer les habitants aux projets sportifs de la commune ?

La pratique régulière du sport est recommandée pour se maintenir en bonne santé. Environ 2 700 Ceyratois pratiquent un sport dans une association de la commune. La municipalité souhaite encourager cette pratique des plus jeunes aux seniors.

C'est aussi l'ambition du Label « Terre de jeux Paris 2024 » pour mettre plus de sport dans le quotidien des Français : plus de sport pour l'éducation, la santé et l'inclusion, plus de sport durable et responsable et plus de sport accessible à tous.

De plus, la commune organise des stages multisports pendant les vacances en complément des pratiques sportives des associations et tous les élèves des écoles élémentaires bénéficient des interventions d'un Éducateur sportif territorial.

Enfin, la commune, depuis 2021, favorise la pratique sportive avec des déplacements doux, notamment avec l'aide de 200 euros pour l'achat d'un vélo électrique.

L'Arténium de Ceyrat, capitale du yoseikan budo



Privé de compétition depuis 2020 pour cause de pandémie, l'Arténium de Ceyrat a accueilli, durant le week-end du 16 et 17 avril, les championnats de France de yoseikan budo, des catégories pupilles jusqu'aux seniors, sous l'égide de la Fédération Française de Karaté (FFK).

Ce rendez-vous tant attendu organisé à Ceyrat a rassemblé un

record de 480 compétiteurs (202 enfants et 278 adultes) venus de toute la France.

Présent sur la compétition, Kyoshi Mochizuki, fils du créateur du yoseikan budo et chargé de mission au sein de la FFK, se félicitait de retrouver la compétition à Ceyrat, dans une des plus belles salles de France.

De nombreux Auvergnats ont obtenu des podiums lors de ces championnats.

Gym aérobie : des Ceyratois au championnat de France



Une épreuve de championnat de gymnastique aérobie était organisée dans le cadre du sport UNSS, au COSEC de la Plaine des sports de Ceyrat.

Après deux ans sans championnat en raison du covid-19, le retour à la compétition a ravi les 200 élèves venus de l'académie Auvergne (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme), dont une équipe masculine du collège de Ceyrat (seule équipe garçons de l'académie).

La gymnastique aérobie est une discipline attrayante et conviviale

de compétition par équipe. Cette activité met en valeur coordination, énergie, force et souplesse. Elle répond aux motivations des jeunes à la recherche d'une pratique sportive allant gymnastique et danse sur une musique particulièrement rythmée. Deux catégories d'épreuves étaient inscrites, l'une pour les qualifications en championnat de France, et la deuxième pour une épreuve de démonstration, dite critérium. Les épreuves étaient supervisées par douze juges élèves formés, dits « jeunes officiels ».

L'INFO EN +

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE LUTTE LIBRE



Haut lieu de la discipline en France, l'Arténium de Ceyrat a accueilli, du 30 avril au 1^{er} mai, les championnats de France jeunes de lutte libre, où l'on pouvait compter 360 compétiteurs engagés.

ITINÉRAIRE DES CHAMPIONS



Les élèves du Puy-de-Dôme ont été invités à découvrir le judo et à rencontrer des champions de la discipline lors de l'itinéraire des Champions organisé par la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Judo-Jujitsu sur les tatamis de l'Arténium !



TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR CEYRAT BOISSÉJOUR 2020

Anne-Marie PICARD
Éric EGLI
Émilie TRAMOND
Jean PICHON
Annie MARTIN
Jean-Claude RAPOPORT
Dominique ANTONY
Julien SERGENT
Julia SEGUIN
Anthony JANIN
Manuela DE CARVALHO
Jacques DAUTRAIX
Valérie BATISSE
Joseph VEBRET
Viviane RÉGNAT
Martine DUCHAINE
Laurent FRIAUD
Isabelle JAILLET
Daniel GRENET
Nicole CRÉTÉ
Stéphane MARSAT
Patricia PIREYRE
Gérard POUZET
Lucie AGON

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE AU SERVICE DES HABITANTS

À défaut de considérer que « tout va bien », sans s'auto-convaincre comme certains que « c'était mieux avant », sans tomber dans le « ça ne marchera jamais », nous menons notre action municipale avec méthode, détermination et sans relâche.

Les sujets sont variés et parfois complexes, les décisions à prendre pas toujours faciles, mais nous sommes élus pour prendre des décisions de gestion et de développement de la commune. Alors nous ne nous réjouissons pas seulement d'une action, mais aussi de la cohérence globale de ce qui est entrepris et mis en place et qui s'étoffe peu à peu. Les dossiers hérités sont assumés et gérés, les investissements sont financés et assumés, en particulier l'école de Boisséjour enfin livrée, les nouvelles opérations débouchent et de nombreuses études pré-opérationnelles sont lancées pour les actions de 2023, 2024, 2025...

En outre, la préparation du plan d'urbanisme à l'échelle de la métropole, le plan local de l'habitat, le travail avec plusieurs bailleurs sociaux, avec des promoteurs et investisseurs, la mobilisation des collectivités partenaires et des services de l'État vont nous permettre de mobiliser des forces d'action au-delà des seules capacités d'action directe de la commune.

Que l'on ne s'y trompe pas, Ceyrat est attractive et Ceyrat a des capacités de développement pour les années à venir que d'autres n'ont pas et nous envient. Il nous faut juste équilibrer et doser le fonctionnement des services à la population, le maintien du patrimoine communal dans un meilleur état et la création de nouveaux équipements ou outils pour un développement harmonieux.

Ce travail d'équipe nous enthousiasme et nous tenons à partager l'action municipale avec vous, car c'est pour vous que nous agissons depuis maintenant deux ans.

CONSEILLER INDÉPENDANT

Martine MANCEAU

GROUPE D'OPPOSITION

CONSTRUISONS ENSEMBLE CEYRAT 2020-2026

Gilles ARBRE
Nathalie FERARD
Richard TRAPEAU
Thomas PAMBET

LE PROJET DE MAISON MÉDICALE : PARLONS-EN

Trois médecins généralistes ont quitté Ceyrat en avril. Rappelons que le projet de maison médicale rue de Montrognon, proche du bourg, avec des parkings à proximité, préservant les jardins, esthétique sur le plan architectural, permettant l'embellissement de l'entrée de bourg, aurait pu être en service début 2022. Mais il a été sabordé par la nouvelle majorité municipale, en juillet 2020. AM Picard et E Egli avaient présenté des projets de maisons médicales à côté de l'ancien hôtel La Calèche et avenue de Beaumont. C'étaient des projets de campagne qui se sont révélés factices.

Un autre projet est à l'étude sur une partie du parking de l'avenue de Beaulieu, avec un promoteur, mais le projet n'a plus l'adhésion des professionnels de santé engagés dans celui rue de Montrognon.

Si la maison médicale se réalisait, ce serait dans plusieurs années, et avec quels médecins généralistes ?

Suivez-nous sur Facebook/Ceyratautrement

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

01/03/2022 Adrien MIRANDE
03/03/2022 Lucie SARRAZIN
04/03/2022 Lola MARSAT
06/03/2022 Elisa KHENIFAR

10/03/2022 Isaure BIARD
12/03/2022 Ismaël BETROJI
05/05/2022 Shanaya MEDEDJISSO
14/05/2022 Iris FIDALGO

MARIAGES

02/04/2022 Catherine CHAULIAC et Frédéric BOTTOLI
14/05/2022 Noëlla LECHAUVE et Matthieu VIAL
14/05/2022 Fatima BOURAS et Fred JEANCLOS
28/05/2022 Sophie EDIER et Camille BOISSY
28/05/2022 Laurie POIZAT et Jérémy PEIXOTO

DÉCÈS

02/03/2022 Paulette JOIGNETTE veuve
PETIT 92 ans
07/03/2022 Odette VIDAL 94 ans
15/03/2022 Jean TRELUYER 86 ans
21/03/2022 Christian BRUCHET 87 ans
16/04/2022 Rafael TORIBIO 59 ans
19/04/2022 Rosine CAVATORTA veuve

DOPLAT 96 ans
20/04/2022 Lucienne CARRIAT veuve
ADAM 98 ans
30/04/2022 Louis DÉSAMAY 90 ans
22/05/2022 Pierre BARADUC 87 ans
23/05/2022 Michel GRANDJEAN 77 ans
02/06/2022 Patrice BRUHAT 71 ans

EN BREF

L'INFO EN+

BORNES DE RECHARGEMENT ÉLECTRIQUE POUR VOITURES



Afin de permettre aux Ceyratois de pouvoir recharger leurs véhicules électriques, la commune se dote de deux bornes de charge rapide qui seront installées place de la Résistance et à l'Espace Culture et Congrès. L'installation de bornes supplémentaires est envisagée. L'opération est réalisée en lien avec Territoire d'Énergie et la Métropole.

CONCILIATEUR DE JUSTICE



Conciliation de Justice

Une permanence gratuite avec Mme PAPON-VIDAL, conciliatrice de justice, est proposée de manière régulière en mairie. Une prise de rendez-vous préalable est à réaliser par mail.

CONTACT : patricia.papon-vidal@conciliateurdejustice.fr

AGENCE POSTALE DE BOISSÉJOUR

L'agence postale communale de Boisséjour est fermée depuis début juin suite au départ de l'agent d'accueil Carole GORCE. Sa gentillesse et sa disponibilité étaient appréciées de tous. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions. La commune a ouvert un recrutement d'agent administratif afin de pourvoir le plus rapidement possible ce poste vacant et ré-ouvrir l'agence.

CONTACT : 04 73 61 42 55



AGENDA MUNICIPAL



FÊTE DE CEYRAT

► **25/06/22 et 26/06/22** Fête de Ceyrat

Animations et fête foraine tout le week-end sur la place de la Résistance - Buvette et petite restauration sur place.

- **13/07/22** Festivités et feu d'artifice tiré depuis l'Espace Culture et Congrès pour célébrer la Fête Nationale
- **02/09/22** Apéro concert suivi de la diffusion d'un film en plein air à la Plaine des Sports (piste d'athlétisme)
- **03/09/22** Forum des associations
- **11/09/22** Volcanovap : Championnats de France de voitures à pédales
- **17/09/22** Chevalmania : Présentation et concours de chevaux de trait, mini ferme et animations de 10h à 18h au Moulin de la Tranchère





LE SERVICE
au plus proche
DE CHEZ VOUS !

BOISVALLON - CEYRAT



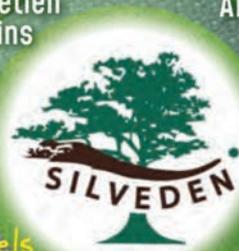
leDRIVE

Intermarché
SUPER

SAS SILVEDEN

LOIC GRENET PAYSAGISTE

Travaux Paysagers Pose clôture et terrasse
Création & entretien de jardins Abattage & Élagage
Entretien des piscines Échenillage
Création tombe paysagère



Devis gratuits
Contrats annuels

ACCES SAP

RÉDUCTION/CREDIT D'IMPOTS

ADHÉRENT COOPÉRATEUR

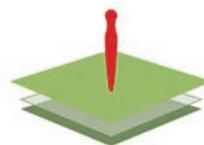
50%

ENTRETIEN DES JARDINS

50%

ENTRETIEN DES PISCINES

5, RUE DU MOULIN - 63122 CEYRAT 04 73 61 41 70 SILVEDEN@HOTMAIL.FR



GEOVAL

AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES CITOYENS

GÉOMÈTRES-EXPERTS

Maîtres d'œuvre voirie et réseaux

A COURNON : 04.73.37.91.01

cournon@geoval.info



WE OPEN THE WAY

Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS FRANCE réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.

4, rue André-Marie-Ampère
63360 GERZAT

www.colas.com

04 73 69 96 30

italique

Édition
Régie publicitaire
Communication graphique

Pour tout renseignement concernant
une insertion publicitaire dans

CEYRAT MAGAZINE
BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

04 73 14 00 01

italique-clt@orange.fr

Fax : 04 73 14 11 22

25, rue Georges Charpak - Zone des Montels III
BP 40049 - 63118 CÉBAZAT